



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

Le Directeur Général

DECISION N° 007

VU, l'article 8 des Statuts du CESAG

VU, la Note de Service n° 0012 du 12 décembre 2000 portant réorganisation du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

VU, la Note de Service n° 0024 du 13 août 2002 portant organisation des Directions du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

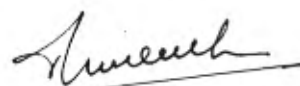
DECIDE

Article 1^{er}

Monsieur **Tilomian KONE** est nommé **Sous-Directeur, chargé des Finances et du Budget**, à la Direction Administrative, Financière et des Ressources Humaines.

Article 2

La présente décision prend effet à compter du **13 août 2002** et abroge toutes les dispositions antérieures.


Patrice KOUAME